

ETUDIANTS DE NICE

(ORGANE DE L'U.G.E.N. - U.N.E.F.)



Spécial Guide



THEATRE DE NICE

1972 — UNE SAISON POUR AUJOURD'HUI — 1973

CREATIONS — ACCUEILS

26 - 27 octobre :
LE MALADE IMAGINAIRE (Molière)
Mise en scène : Jean-Laurent Cochet. Comédie-Française (journée officielle).

7 - 8 novembre :
LE THEATRE DU SILENCE.

23 - 24 novembre :
LE JEU DE L'AMOUR
ET DU HASARD (Marivaux)
Mise en scène : Pierre-Etienne Heymann. Centre Théâtral de Franche-Comté.

Décembre :
LES 300 DERNIERES,
par Rufus

23 - 24 janvier :
DANS LA JUNGLE DES VILLES
(Bertolt Brecht)
Mise en scène : Jean-Pierre Vincent. Théâtre de l'Espérance-Compagnie Vincent Jourdeuil.

3 - 4 - 5 avril :
LES DERNIERS JOURS DE SOLITUDE DE ROBINSON CRUSOE
Mise en scène : Jérôme Savary. La Grand Magic Circus.

MILLE-PATTES - Café-Théâtre

DEPARTEMENT D'ACTIVITE CULTURELLE, PALAIS DE LA MEDITERRANEE (1)

Octobre - Novembre :
L'ECOLE DES FEMMES et LA CRITIQUE DE L'ECOLE DES FEMMES (Molière)
Mise en scène : Gabriel Monnet. Théâtre de Nice - Centre National Nice-Côte d'Azur.

17 - 18 novembre :
BERNARD HALLER

29 - 30 novembre
1er - 2 décembre :
LA LANGUE AU CHAT
(Roger Planchon)
Mise en scène : Roger Planchon. T.N.P. Villeurbanne - Théâtre de la Cité.

Décembre - Janvier :
TU CONNAIS LA MUSIQUE ?
(Robert Abrisched)
Mise en scène : Dominique Oudart. Coproduction Théâtre de Nice - Centre Théâtral de Franche-Comté.

21 février :
YERMA (Federico Forcia Lorca)
Mise en scène : Victor Farcia. Compagnie Nuria Espert.

1er - 2 mars :
LA CELESTINE (Fernando de Rojas)
Mise en scène : Jean Gilbert. Centre de Rencontres de Châteauevallon.

Avril - Mai :
FAUST (Goethe)
Mise en scène : Jean Launay. Théâtre de Nice - Centre National Nice-Côte d'Azur.

THEATRE DE NICE
CENTRE NATIONAL NICE-COTE D'AZUR (1)

(1) Le Département d'Activité Culturelle du Palais de la Méditerranée et le Théâtre de Nice ont estimé que l'avenir du théâtre était inséparable du service du public et que cette idée prévalait sur tous les particularismes. Ils coordonnent leurs efforts et leurs moyens pour offrir aux spectateurs nicols un programme significatif des courants du théâtre actuel.

DIRECTION

Président de l'U.G.E.N. : Alex PANZANI
Secrétaire Général : Alain FILLERON — Trésorier : Georges BALDACCHINO
Directeur du Journal : Christian RABA

LE CONCORDE

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 40 000 F

SNACK - BAR - RESTAURANT PRIX SPECIAUX AUX ETUDIANTS

329, promenade des Anglais
263, av. de la Californie, 06 NICE. Tél. 86.51.24
R.C. NICE 72 B 61

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Editorial	2	Notes	16
Le sens de notre lutte	3, 4	L'Étudiant et le service militaire	17
Les conditions de vie	5, 6	La Coopé U.N.E.F.	18
LE C.R.O.U.S.	7	Santé de l'Étudiant	20, 21
Le R.I.E.C.	9	Adresses utiles	22, 23
U.N.E.F. (Historique)	10, 11		
Les Conseils	14, 15		

EDITORIAL

C'est un bien triste record que vient d'établir le gouvernement dans sa capacité prodigieuse à organiser la pénurie, l'inadaptation, la sélection à chaque rentrée universitaire.

La réduction de la part faite à l'Éducation Nationale dans le budget par rapport aux dépenses militaires, l'atteinte constante au pouvoir d'achat et aux conditions de vie de l'étudiant, la mise en place dans le cadre du Plan Vedel et du VI^e Plan d'un véritable « numerus clausus » dans tous les secteurs de l'Université en constituent les principaux éléments que tu trouveras partiellement exposés dans ce guide et sur lesquels nous reviendrons sans cesse.

Il ne s'agit pas d'abstractions mais bien au contraire de la cause des difficultés croissantes que tu éprouves pour vivre, étudier, te divertir aussi. C'est un désarroi encore plus grand, premier pas vers le renoncement, qui t'attend, toi qui, pour la première fois, croyais voir s'ouvrir toutes larges les portes de l'Université.

Mais n'est-ce pas ce qui est recherché : la sélection par le découragement ?

De toute évidence, il s'agit bien là d'une politique délibérée, cohérente, qui vise à mettre l'Université au service des grandes féodalités économiques et en dépit des intérêts des étudiants et du pays tout entier.

Or, aujourd'hui tu n'es pas désarmé. Seul, tu ne peux rien, mais au côté des milliers de tes camarades qui, déjà, se sont organisés dans le syndicat, dans l'Unef, tu peux défendre avec succès tes intérêts ; aujourd'hui pour demain préserver ton avenir.

— Seule l'UNEF, parce qu'elle est forte, nombreuse, organisée, te permet de lutter efficacement, comme elle l'a maintes fois prouvé, l'an dernier notamment.

— Seule l'UNEF, parce qu'elle est démocratique, te permet d'exprimer TA REVENDICATION et d'orienter la lutte pour la faire aboutir, cela au delà de tes engagements politiques, philosophiques ou confessionnels.

— Seule l'UNEF, par le dévouement de ses militants, de ses élus, ses services coopératifs, peut t'aider à surmonter les problèmes journaliers que tu affrontes.

Certes, aujourd'hui la nécessité de changements fondamentaux se fait sentir comme jamais. Les forces démocratiques unies présentent un programme commun qui répond aux revendications de l'Université et se donne les moyens de les satisfaire. Seule l'UNEF, par l'audience qu'elle a acquise dans le front syndical et démocratique, te propose et te permet de faire converger tes luttes et tes espoirs avec ceux des travailleurs et de toute la population de ce pays, pour préparer une Université démocratique, un avenir meilleur.

Alex PANZANI,
Président de l'U.C.E.N.-U.N.E.F.

LE SENS DE NOTRE LUTTE

— Avec le numerus clausus, ce sont deux étudiants sur trois qui sont éliminés en Médecine. Quel est leur avenir, alors que le pays a besoin d'un si grand nombre de médecins ? Qui est responsable ?

— Par le projet des C.F.P.M. (Centres de Formation Pédagogique des Maîtres) c'étaient 3000 professeurs de moins par rapport aux prévisions déjà insuffisantes du VI^e Plan, alors que le pays en a besoin de 20000 en plus chaque année ! (dans les Alpes-Maritimes il manque VINGT C.E.S.). Ce ne fût que la lutte des étudiants, massive, responsable, en relation avec les syndicats enseignants, qui obligea le ministre à former un groupe de travail auquel l'U.N.E.F. participe.

QUI EST RESPONSABLE ?

— Avec le projet de réforme du Premier Cycle (D.E.U.G.) c'est la sélection à outrance, l'orientation massive des étudiants vers des filières courtes ; c'est aussi des restrictions budgétaires afin que les Universités augmentent les droits d'inscription ou en appellent aux entreprises (mais donnant-donnant...) ; c'est encore des diplômes inégaux et des débouchés plus précaires. Là aussi les étudiants et les enseignants appuyèrent par centaines leurs représentants dans les Conseils pour rejeter le projet. Mais QUI, encore, ORGANISE LE DESORDRE A L'UNIVERSITE ?

— Comme tous les jeunes, les étudiants souffrent du manque de loisirs, de terrains de sports ; ils veulent vivre une vie de jeunes. Comme toute la population les étudiants subissent les hausses de prix, des transports, des logements. Cette année encore le prix du ticket de Restau-U et des loyers en résidence sera augmenté.

QUI EST RESPONSABLE ?

— Plus que jamais se fait sentir la nécessité de l'adaptation des bourses aux réalités de la vie d'aujourd'hui. Plus que jamais l'ALLOCATION D'ETUDE est nécessaire TOUT DE SUITE.

QUI LA REFUSE ?

— C'est aussi le refus persistant de ne pas créer de structures universitaires en Corse, malgré l'avis du Conseil d'Université et le vœu de la quasi totalité des organisations représentatives. C'est pourquoi, pour gagner plus vite, l'U.N.E.F. avec la F.R.U.F. et la F.E.C. créent le R.J.E.C.

— Sans parler du manque de livres en bibliothèques, de l'exiguïté des locaux, de la pénurie scandaleuse de moyens. Par cela c'est au Service Public Education Nationale que l'ON s'attaque.

QUI ? ON porte un nom : le responsable, c'est le gouvernement. Ce gouvernement qui augmente démesurément le budget de l'Armée (au profit de qui ?) et refuse les moyens de fonctionner à l'Université au service de la nation.

FAC' LIBRAIRIE

6, boul. Carlone - Nice

SPECIALISTE LETTRES - LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES

COMMANDEZ PAR TELEPHONE

Tél. : 86.33.10

— En s'en prenant à l'Université, en taxant les étudiants, les professeurs, c'est à la nation, à son développement économique, scientifique, culturel qu'il s'en prend.

Les étudiants pour qui se posent avec force les trois questions : QUELLES ETUDES ? AVEC QUELS MOYENS ? POUR QUEL Avenir ? ne peuvent que rejeter une telle politique.

Une politique concertée qui tourne le dos à leurs intérêts, à ceux du pays.

Quand les étudiants s'engagent dans la lutte, c'est avec la volonté de gagner, sur des objectifs précis. Tout ce qui a été obtenu ne l'a été que par la lutte de masse et responsable. Une action se situant là où sont en cause les intérêts des étudiants, c'est-à-dire partout, seul le Syndicat peut la mener. Et le Syndicat ce sont les étudiants qui, chaque jour, le forgent, le renforcent, se donnant des moyens supplémentaires de gagner. En élaborant ensemble nos revendications, en décidant ensemble des formes d'action, en exigeant du gouvernement l'ouverture de négociations ; recherchant le soutien de l'opinion publique quand cela est nécessaire.

C'est cette conception syndicale de masse et démocratique qui s'impose aujourd'hui ; nécessaire à une action efficace et responsable.

C'est celle de l'U.N.E.F. qui regroupe les étudiants au-delà de leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses pour la défense des intérêts communs.

Alain FILLERON,
Secrétaire Général de l'U.G.E.N.-U.N.E.F.

LES CONDITIONS DE VIE

DES STRUCTURES D'ACCUEIL LARGEMENT INSUFFISANTES

OEUVRES UNIVERSITAIRES : les statistiques nationales montrent que le degré de réalisation du V^e PLAN n'atteint pas 50 % des prévisions minima !

A NICE : les statistiques du C.R.O.U.S. lui-même déclarent :

« Le V^e Plan avait prévu pour l'Académie de Nice 17 400 étudiants et en 1973-74, la construction de 4 000 chambres de célibataires, la réservation de 122 logements H.L.M. pour jeunes ménages, la construction de 3 720 places de restaurant. En réalité l'affectif atteint 16 526 étudiants dès 1971-72.

« Il a été construit 2 706 chambres au lieu de 4 000, réservé 73 logements H.L.M. au lieu de 122, construit 2 126 places de restaurant au lieu de 3 720.

« LE DESEQUILIBRE ENTRE LES BESOINS ET CEUX SATISFAITS EST LE FAIT DE LA PLUPART DES ACADEMIES ».

On ne saurait être plus clair à partir de prévisions dont les hypothèses les plus basses avaient pourtant été retenues !

Le V^e Plan se proposait de loger 23 % du total des étudiants, de construire un nombre de places de restaurant égal à 19 % du nombre des étudiants, chiffres déjà largement insuffisants.

A NICE sont logés en cité 13,5 % du nombre des étudiants. Il n'a été construit que 10,5 % du nombre de places de restaurant par rapport au nombre d'étudiants ! SUIVANT LES PREVISIONS LES PLUS BASSES DU GOUVERNEMENT, IL MANQUE DONC A NICE, CETTE ANNEE, 2 000 CHAMBRES ET 2 000 PLACES DE RESTAURANT !

LES PREVISIONS DU VI^e PLAN

En retrait de 3 % par rapport au V^e Plan.

Les constructions que la direction du C.R.O.U.S. estime « souhaitables » s'élèvent à 1 980 places de restau-U et 1 856 chambres... mais d'ici 1975-76, alors qu'elles feront défaut à la rentrée, suivant les prévisions du V^e Plan !

Encore ne s'agit-il que de vœux pieux. Les prévisions du VI^e Plan consistent donc à « souhaiter » que l'énorme manque du V^e Plan soit comblé d'ici 75-76 alors que les besoins seront bien supérieurs ! Avec les élus U.N.E.F. et F.R.U.F. au Conseil d'Administration du C.R.O.U.S., refusez les prévisions de pénurie, exigez par la lutte organisée que 4 000 chambres et places de restau-U soient financées cette année !

LA RENTABILISATION PAR LA HAUSSE DES TARIFS

Contre la volonté des élus U.N.E.F. et F.R.U.F., et sans que les élus dits « indépendants » ne soufflent mot, le Conseil d'Administration du C.R.O.U.S. a fixé le loyer en résidence à 105 F par mois.

Depuis 1970 : 23 % d'augmentation. Pendant ce temps, le ticket de restauration passait de 1,65 à 1,95.

Pour justifier les hausses, le Pouvoir dit :

— Le prélèvement du remboursement des prêts de construction H.L.M. sur le budget des cités absorbe la subvention de l'Etat.

— L'augmentation des salaires du personnel déséquilibre le budget des cités.

— Il y a augmentation générale du coût de la vie.

LES PROPOSITIONS DE L'U.N.E.F. ET DE LA F.R.U.F.

◆ Les constructions doivent se faire sur des subventions particulières de l'Etat et non à partir de prêts H.L.M. remboursés par les étudiants.

◆ Le personnel n'est même pas payé au minimum vital de 1 000 F par mois. Il exige sa fonctionnarisation, ce qui déchargerait le budget des cités. Ses revendications rejoignent celles des étudiants et les faux arguments du Pouvoir s'effondrent.

◆ Le pouvoir d'achat étudiant a diminué de 58 % de 1965 à 1970. Les augmentations des bourses accordées sous la pression de l'U.N.E.F. ne sauraient pallier à l'augmentation du coût de la vie. Il faut mettre en place un système d'allocations d'étude, reconnu souhaitable par le Conseil de l'Enseignement et de la Recherche.

◆ C'est toute la gestion des œuvres universitaires qui est en cause : elle est désastreuse (un milliard de déficit à Paris) ; elle vise à dénaturer leur rôle de service public, à les rendre « rentables » pour qu'elles ne soient plus à la charge de l'Etat, mais de l'étudiant et de sa famille. Or, il existe une autre politique jugée souhaitable par la pourtant gouvernementale Commission Mollet en 1966. Réclamez avec l'U.N.E.F. que l'Etat joue pleinement son rôle, assurant ainsi une gestion efficace, pour les œuvres et les étudiants.

UNE POLITIQUE NON CONFORME AUX BESOINS

Elle est définie dans le cadre des objectifs du VI^e Plan.

— Par le Plan Vedel, il s'agit de réduire le nombre des étudiants et leurs débouchés.

— En s'attaquant aux conditions de vie, le Pouvoir renforce la ségrégation sociale. Il élimine les étudiants les plus défavorisés et accentue le caractère de classe de l'Université.

Cette politique n'est pas conforme aux besoins réels du pays.

Juges-en plutôt par ces propos aussi ahurissants qu'officiels du directeur du C.R.O.U.S. de Nice (Conseil d'Administration du 16-1-70) :

« Nice, après vérification que les propositions budgétaires de 1970 pour les constructions ne comprenaient aucune opération nouvelle... »
« IL A PARU OPPORTUN DE PESER POLITIQUEMENT SUR LE CABINET. Il a été demandé, le 16 septembre, à M. Comiti — dont un petit parent est logé dans nos résidences — d'intervenir personnellement et ainsi qu'à M. de Rocca Serra, député de la Corse, qui a ses entrées à l'Élysée ».

Intrigues de cabinet et besoins réels du pays... Il est aisé de comprendre que, pour défendre tes intérêts, il te faudra lutter et, pour cela, rejoindre l'U.N.E.F.

LE C. R. O. U. S.

Siège et services administratifs : 18, avenue des Fleurs - Nice.

Téléphone : 87.17.00

L'admission en résidence :

Par une note sociale suivant une grille calculée sur la base des revenus : de 0 à 10 d'autant plus forte que les revenus sont faibles.
Critère universitaire :

On soustrait à la note sociale, multipliés par le nombre d'échecs : 5 points pour un échec — 3 points pour un échec en juin dans les trois années consécutives qui précèdent l'admission.

Critère géographique :

On soustrait : 3 points pour les étudiants des Alpes-Maritimes, 2 points pour les Varois et zéro point pour les Corses.

En fonction du nombre de chambres disponibles sont admis les étudiants qui ont le total le plus élevé.

Ainsi le critère social peut-il être anéanti par un seul échec en trois ans, puisque deux échecs consécutifs sont sanctionnés par l'exclusion automatique des œuvres.

Il faut donc exiger la suppression de ce critère universitaire qui renforce la sélection sociale.

Le Fonds de Solidarité Universitaire

Géré par le C.R.O.U.S. malgré des crédits insuffisants :

— Il attribue des dons financiers aux étudiants nécessitant après enquête sociale des assistantes du C.R.O.U.S. et approbation d'une Commission où siègent notamment les élus U.N.E.F.

— Il fait des avances sur bourse en cas de retard de celles-ci.
Restaurant diététique :

Le restaurant de Nice-Centre (Fac. de Droit) a ouvert une salle diététique réservée aux étudiants soumis à un régime alimentaire sur prescriptions médicales. Pour l'étudiant, le prix du repas est de 1,95 Francs.

Logement en ville :

Le C.R.O.U.S. possède un fichier de logement en ville que les étudiants peuvent consulter. Les loyers en sont élevés :

- Chambres indépendantes : de 250 à 350 Francs
- Appartements F-1 à F-3 : de 450 à 700 Francs.

L'U.G.E.N.-U.N.E.F. est dotée d'un service social qui peut t'aider à résoudre tes problèmes, une permanence est organisée tous les jours à

Coopérative U.G.E.N.-U.N.E.F. — Fac. des Lettres
Hall H — Salle 118 — Premier étage

AUTO-ECOLE

"Hubeus"

7, boulevard de Riquier - NICE

*

CONDITIONS SPECIALES POUR ETUDIANTS

*

COURS DE CODE AUDIOVISUELS
AVEC TESTS ECRITS LE MARDI A 19 H

*

SUR DEMANDE: PRISE ET RETOUR DOMICILE
SANS FRAIS

*

Faites-nous confiance,

NOUS SOMMES SPECIALISTES

NOUVEAU...

HONDA - NICE

Ets WERTHER-PASQUETTI

1 000 m2 au service
de la prestigieuse gamme
de motos Honda

26-28 rue Barla - NICE

Tél. 85.70.16 - 85.55.94



Egalement à votre disposition :
Moto Shop - Boutique équipements
complète motards

Mise au point sur banc électronique - Equilibrage roues - Techniciens brevetés

Etudiants corses, pour leur lutte, une arme: le R.I.E.C.

Il serait erroné de détacher le « problème corse » de l'ensemble des problèmes qui se posent au pays tout entier. Il est facile en revanche de reconnaître que la politique universitaire du pouvoir aggrave le déséquilibre entre la Corse et le continent. Les étudiants corses, de ce fait, subissent peut-être plus que les autres la crise universitaire.

L'UNEF, et la Fédération des Etudiants Corses n'ont cessé de demander pour les étudiants corses :

- L'alignement des tarifs de la transit sur la S.N.C.F.
- Une réduction de 50 pour 100 sur Air France ;
- Une augmentation du taux des bourses correspondant au handicap de l'insularité.

La revendication la plus importante est celle de l'implantation de structures universitaires en Corse : à l'initiative de l'UNEF, et de la F.E.C., le Conseil de l'Université de Nice a adopté un rapport la réclamant.

Dans le cadre de sa politique et parce que l'enseignement de masse ne correspond pas aux objectifs des plans patronaux, le pouvoir s'acharne à la refuser. Il n'hésite pas, dans le même temps, à mettre en place à Compiègne une Université de Technologie, chasse gardée du patronat et cette fois contre l'avis du Conseil de l'Université d'Amiens et à grande frais.

Victime d'une double ségrégation sociale et régionale, il restait à donner aux étudiants corses de prendre eux-mêmes en main leurs revendications, afin qu'ils puissent poser avec force la spécificité de leurs revendications, sans pour cela négliger leurs luttes qui convergent avec celles des autres étudiants et de toutes les forces de progrès. C'est ainsi que les représentants de l'UNEF, de la F.R.U.F. et de la Fédération des Etudiants Corses ont décidé, en décembre 1971, la création du Rassemblement Intersyndical des Etudiants Corses (R.I.E.C.). C'est dans le R.I.E.C. que se sont organisés les étudiants corses pour la défense de leurs revendications, aux côtés de tous les étudiants, comme en témoigne leur participation massive à la manifestation au rectorat de mars 72, et l'appui massif apporté à travers le R.I.E.C. au 60e Congrès de l'UNEF, qui voyait celle-ci poser la revendication corse au plan national.

CLARINS

9, rue Halévy - NICE

— Tél. : 87.16.55 —

POUR MAIGRIR SANS DANGER :

Faites confiance à CLARINS, de réputation mondiale

GYMNASTIQUE - REEDUCATION - KINESITHERAPIE

Remboursement Sécurité Sociale

COIFFURE - BEAUTE DU VISAGE - 10 % REDUCTION ETUDIANTS

L'U.N.E.F.

HISTORIQUE

Si la création de la première Association Générale d'Étudiants remonte au 19^e siècle, le véritable point de départ du syndicat des étudiants, l'U.N.E.F., se situe en 1946, où la CHARTE DE GRENOBLE définit l'étudiant comme « un jeune travailleur intellectuel » et jette les bases d'un véritable syndicalisme.

Cependant, jusqu'en 1956, la direction de l'U.N.E.F. se confine dans un corporatisme étroit, refusant l'action unie avec les autres syndicats et bloquant les luttes, sans jamais poser les problèmes fondamentaux de l'Université.

Après 1956, la tendance « minoritaire » qui s'oppose aux corporatistes devient la majorité et malgré les confusions qui subsistent, oriente l'action du mouvement étudiant sur deux axes :

- Défense résolue des intérêts des étudiants et de leurs revendications ;
- Action déterminante de l'U.N.E.F. dans la lutte pour la paix en Algérie, aux côtés des organisations de travailleurs, des démocrates, de toutes les forces de paix.

Après 1958, l'U.N.E.F. atteint 100 000 adhérents.

1961 : le pouvoir prend peur de la force du mouvement étudiant, s'attaque à l'U.N.E.F. et manipule une scission, créant la F.N.E.F. à tendance fascisante, à laquelle adhère notamment l'AGEN de Nice.

À l'issue de la guerre d'Algérie, le syndicat cherche son second souffle, alors qu'encouragées par le pouvoir, les divisions s'accroissent.

1966 : le P.S.U. qui a pris la direction de l'U.N.E.F., encourage l'action minoritaire et fractionnelle des groupuscules gauchistes.

Mai 68 : malgré l'entrée en lutte de milliers d'étudiants et leur combativité, l'incapacité de la direction de l'U.N.E.F. à lui faire prendre sa place dans le front syndical, fait que celle-ci subit les événements et en sort affaiblie, à la différence des syndicats des travailleurs.

Par la suite, les diverses fractions gauchistes, érigeant leur impuissance en théorie, nient la nécessité de la bataille revendicative, du syndicat, veulent le « liquider » et favorisent les attaques du pouvoir et des réactionnaires.

L'U.N.E.F. perd des milliers d'adhérents.

C'est alors que se constitue la tendance pour le Renouveau de l'U.N.E.F. qui organise les étudiants et dirige les luttes, supplantant partout aux carences du bureau national.

En 1970, au Congrès d'Orléans, bien que majoritaire, cette tendance se voit empêcher d'assumer la direction du syndicat par la coalition de tous les groupes gauchistes (P.S.U., Trotzkistes, Maoïstes...) qui multiplient les mesures bureaucratiques et frauduleuses, en excluant la majorité des Comités d'Action qui se situent sur les positions du Renouveau.

Mais en janvier 1971, sous la pression des étudiants organisés dans la tendance pour le Renouveau, le P.S.U. abandonne la direction de l'U.N.E.F. et tente d'y installer un groupuscule trotskyste ultra minoritaire (T.A.J.S.). Ce dernier multiplie les procédés terroristes (occupation militaire des locaux nationaux de l'U.N.E.F., agressions...), mais, battu dans toutes les assemblées générales, décide de tenir un congrès scissionniste qui ne représente que lui-même.

Pour la première fois depuis des années, les étudiants peuvent s'organiser démocratiquement dans les Comités d'Action U.N.E.F. pour faire avancer leur lutte contre la politique universitaire du pouvoir. Ces Comités d'Action fixent le 59^e Congrès de l'U.N.E.F. les 5, 6, et 7 mars 1971 à Paris.

C'est un congrès historique, parce qu'il est celui de la victoire du mouvement étudiant contre toutes les tentatives du pouvoir, il concrétise l'échec de la ligne gauchiste et affirme la nécessité de l'organisation syndicale.

Ce congrès décide d'intensifier la lutte revendicative, de renforcer la solidarité internationale avec tous les étudiants en lutte dans le monde et donne à l'U.N.E.F. une nouvelle direction.

L'U.N.E.F. AUJOURD'HUI

Depuis sa rénovation, l'U.N.E.F. a joué un rôle déterminant. Présente dans toutes les villes universitaires, c'est l'U.N.E.F. qui anime l'action contre les I.T.F.P., contre les cartes hebdomadaires de restauration, en médecine contre le numerus clausus, qui fait reculer Guichard sur les C.F.P.M. et les I.P.E.S. et dans tous les domaines des conditions de vie et d'études.

C'est l'U.N.E.F. qui a fait converger les luttes des étudiants avec celles des enseignants et des travailleurs, sur la base des intérêts communs, à Paris le 26 février, à Nice le 9 mars, avec la C.G.T. et la C.F.D.T.

C'est enfin l'U.N.E.F. qui anime toutes les actions de solidarité internationale, particulièrement avec les peuples d'Indochine.

Le Congrès de ville de l'U.G.E.N.-U.N.E.F. (15-16 mars) et le 60^e Congrès de l'U.N.E.F. à Paris se sont tenus sur la base des luttes auxquelles des milliers d'étudiants ont participé et a concrétisé un renforcement considérable de l'U.N.E.F. et de l'orientation de masse et démocratique qu'elle s'est donnée.

NOTE. — Au niveau de chaque ville, les C.A. U.N.E.F. se regroupent en associations générales : à Nice, l'Union Générale des Étudiants de Nice.

Le Florence

Au rendez-vous des Etudiants

73, boulevard Carbone - 06 NICE

(EN FACE LA FACULTÉ DES LETTRES)

Supermarché

ALIMENTATION GENERALE

PLATS CUISINES

à partir de 2.50 F

PRODUITS ETRANGERS

d'Extrême-Orient - Angleterre

Canada - Etats-Unis

PRODUITS DE BEAUTE

MAQUILLAGE TWENTY

Librairie

spécialisée à l'usage des étudiants

LIVRES

français et étrangers

des programmes d'enseignement

REVUES

et JOURNAUX

de loisirs et détente

Papeterie

Bar-Tabacs

Self-Service

HORS-D'ŒUVRE	1,50 F
SALADE NIÇOISE	2,50 F
STEACK-FRITES	4,50 F
SAUTE DE VEAU-LEGUMES	4,50 F
POULET-FRITES	4,50 F
LEGUMES OU FRITES	1,00 F
FROMAGES OU FRUITS	1,00 F
DESSERTS VARIES	1,00 F

Restaurant

SPECIALITES :

COUSCOUS	10,00 F
PAELLA	12,00 F
etc., etc.	

BONNE AMBIANCE

LES CONSEILS:

UNE ARME SUPPLEMENTAIRE POUR LES LUTTES

Les Conseils qu'a instaurés la Loi Faure sont le résultat des luttes étudiantes; de leur volonté de se faire entendre lors des décisions concernant l'Université. C'est un terrain supplémentaire pour les étudiants où ils peuvent défendre leurs intérêts. C'est pourquoi il appartenait à l'organisation permanente de défense de leurs intérêts d'être présente et de s'y battre de la façon la plus efficace.

C'est dans ces conditions que F.U.G.E.N.-U.N.E.F. présente des candidats dans tous les Conseils sur des listes « Défense des Intérêts des Étudiants, Université Démocratique ». Le programme de tous les candidats est clair: en s'appuyant sur la masse des étudiants, les informant, les mobilisant aussi, faire triompher leurs revendications. C'est ainsi que l'on peut dire, qu'il s'agisse des Commissions Paritaires, des Conseils d'U.E.R., du Conseil d'Université, du C.R.O.U.S., du C.N.E.S.E.R., il n'y a pas un élu U.N.E.F. qui n'ait gagné quelque chose pour les étudiants.

En témoigne la confiance massive que lui ont manifestée les étudiants en lui donnant le plus grand nombre d'élus; permettant un Conseil démocratique en Lettres, en M.S.P. Ainsi, 2 500 étudiants ont voté pour ces listes, imposant une représentation syndicale dans tous les Conseils, malgré le silence total des autorités pendant les élections et les consignes de boycott à la fois des réactionnaires et des groupuscules gauchistes subsistant encore.

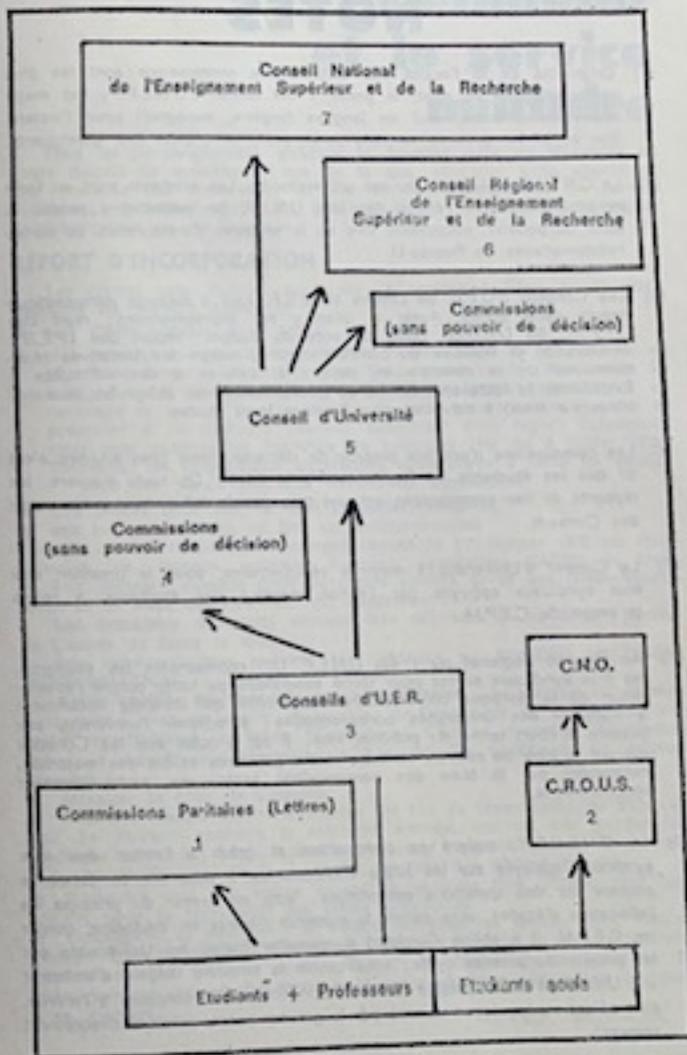
Bien que le gouvernement, notamment dans la période à venir, tente de limiter leurs pouvoirs, l'action des élus syndicaux U.N.E.F., le plus souvent rejoignant celle des élus syndicaux enseignants (S.N.E.-Sup, S.G.E.N.) a permis de nombreux succès.

Qu'il s'agisse d'examens ou de grandes questions telles que les C.F. P.M. ou la réforme du Premier Cycle, ce ne fut que par leur présence, leur bataille incessante, soutenue — contribution déterminante — par la grande masse des étudiants qu'ils purent faire rejeter des projets contraires aux intérêts des étudiants, nocifs pour l'Université et le pays.

Chaque vote pour les candidats de l'U.N.E.F. donne des chances supplémentaires aux étudiants de gagner sur leurs revendications, de défendre mieux encore leurs conditions de vie, d'études, leur avenir. Chaque élu supplémentaire en effet est un représentant qui n'aura de cesse de se battre contre la sélection, l'inadaptation de l'Université, pour des débouchés.

Joelle BALDACCHINO,
Présidente du groupe
des élus U.N.E.F.

René LEMAIRE,
Vice-président
de l'Université de Nice.



NOTES

- (1) Originalité de la Faculté des Lettres, ces commissions sont les plus démocratiques ; en effet, la parité y est totale, L'UNEF, y est majoritaire dans toutes, sauf en langues (anglais, espagnol) pour l'instant. Son action est presque toujours convergente avec celle des enseignants.
- (2) Le C.R.O.U.S. gère les œuvres universitaires. Les étudiants sont en forte minorité, cependant l'action des élus UNEF, (en majorité) a permis le recul du pouvoir, notamment lors de la tentative d'instauration de cartes hebdomadaires de Restau-U.
- (3) Les Conseils d'U.E.R. de Lettres et M.S.P. sont à majorité démocratique depuis cette année. Aussi le bilan y est impressionnant : rejet des C.F.P.M. du D.E.U.G., refus de vote du budget ; report des I.P.E.S. ; amélioration et maintien du contrôle continu, malgré les tentatives réactionnaires de le remettre en cause ; si celui-ci a des difficultés à fonctionner, la faute en incombe au gouvernement qui oblige les étudiants (deux sur trois) à travailler pour financer leurs études.
- (4) Les commissions n'ont pas pouvoir de décision, mais bien souvent c'est ici que les étudiants se font entendre le mieux. De toute manière, les rapports de ces commissions ont une très grande influence sur les votes des Conseils.
- (5) Le Conseil d'Université à majorité réactionnaire, sous la pression des élus syndicaux appuyés par l'action massive des étudiants, a rejeté le projet de C.F.P.M.
- (6) Au Conseil Régional où 1 élu UNEF, (2) représentera les étudiants, les élus syndicaux auront pour tâche essentielle de lutter contre l'accélération de la politique universitaire du pouvoir qui consiste notamment à instaurer des universités concurrentielles ; à adapter l'université aux besoins à court terme du patronat local, il est à noter que les Conseils qui ont le plus de pouvoir sont les moins paritaires et ont des majorités, notamment par le biais des personnalités extérieures, particulièrement réactionnaires.
- (7) Le C.N.E.S.E.R., malgré sa composition et grâce à l'action des élus syndicaux appuyés sur les luttes universitaires, a déjà mis en échec le pouvoir sur des questions essentielles : vote en faveur du principe de l'allocation d'études, vote contre le numerus clausus en médecine, contre les C.F.P.M. Il a obligé Guichard à consulter toutes les Universités sur les projets du premier cycle ; vote contre la tentative illégale d'instaurer une Université à Compiègne (droit d'inscription élevé, concours à l'entrée, élite sélectionnée, doyen nommé par le gouvernement, patronat directement présent).

L'étudiant et le service militaire

Tous les jeunes doivent, pendant le premier mois du trimestre au cours duquel ils atteignent l'âge de 18 ans, effectuer à la mairie de leur domicile une déclaration en vue de l'accomplissement du service militaire ; en même temps, ils peuvent établir la demande de report d'incorporation ou de dispense.

REPORT D'INCORPORATION

Les jeunes gens doivent accomplir le service à l'âge de 19 ans ; toutefois ils peuvent demander :

- ★ soit d'être appelés à 18 ans ;
 - ★ soit retarder la date d'incorporation jusqu'à l'âge de 21 ans, ou au plus tard jusqu'au 31 octobre de l'année au cours de laquelle ils atteignent cet âge. En outre, ceux qui se seront présentés à un concours et qui, à la date limite de leur incorporation doivent se présenter à ce concours peuvent bénéficier d'un report supplémentaire pour achever les épreuves du concours (loi du 9 juillet 1959). Toutefois, les dispositions législatives antérieures à cette loi concernant les sursis continus demeurent applicables :
 - ★ aux jeunes gens nés en 1960 ou antérieurement,
 - ★ aux jeunes gens nés en 1961 ou antérieurement dans le cas où ils auraient entrepris avant le 1^{er} janvier 1972 un cycle d'études (ex. : licence, maîtrise, doctorat, agrégation, CAPES de droit, sc. éco., lettres), ouvrant droit au sursis au-delà de 21 ans (renouvelable jusqu'au 31 août qui suit leur 25^e anniversaire).
- Les demandes de sursis doivent être déposées avant le 1^{er} janvier de l'année de leurs 21 ans.

Des renseignements peuvent être obtenus au BUREAU MILITAIRE D'INFORMATION.

Breve analyse des mesures gouvernementales : le service est ramené à 12 mois ; c'est un acquis de la lutte de l'ensemble de la jeunesse sur cette revendication ancienne. Cependant, d'autres mesures discriminatoires et dangereuses répondent à des objectifs politiques du gouvernement :

- ★ Atténuer la crise de l'emploi.
- ★ Nouvelle mesure visant à écarter les fils de travailleurs de l'Université. Le Pouvoir renforce la sélection sociale, car les fils de familles modestes arrêteront leurs études après cette coupure qui se situe juste à la fin du Premier Cycle ; orientation vers des filières courtes.
- ★ S'orienter vers une armée de métier pouvant être utilisée plus facilement pour la répression des luttes populaires.
- ★ Embrigader la jeunesse : le volontariat pour les jeunes filles, l'accès au droit de vote à la fin du service militaire pour les moins de 21 ans au droit de vote à la fin du service militaire. Le gouvernement entend dispenser à la jeunesse une « éducation civique » à sa manière.

U.N.E.F. - SCIENCES.

La Coopé U.N.E.F. :

UN SERVICE POUR TOUS LES ETUDIANTS

Compte tenu des difficultés matérielles de plus en plus grandes auxquelles un nombre croissant d'étudiants doit faire face, en raison du coût élevé d'une scolarité dans l'Enseignement Supérieur, il était du devoir de l'U.G.E.N. - U.N.E.F. redevenue le syndicat ouvert largement à tous les étudiants, de créer un véritable service social. Malgré la mauvaise humeur et les sarcasmes de certains, la Coopé, installée à la Fac. de Lettres, s'affirme de plus en plus dans ce rôle. Elle s'efforce d'intervenir, avec tous les moyens dont elle dispose, pour aider tous les étudiants qui font appel à elle, pour résoudre au mieux de leurs intérêts les problèmes qu'ils rencontrent : c'est là une action très large qui va de la vente de brioches (les étudiants dits « indépendants » ont peine à les digérer...), à l'édition de cours photocopiés, en passant par la vente d'articles de papeterie (rabais de 8 à 12 % sur les prix pratiqués « en ville ») et surtout de livres et manuels dont beaucoup sont introuvables à Nice, ou alors à des prix prohibitifs.

Mais c'est aussi un service « logement » qui a constitué à la rentrée un fichier des offres de logement en ville les plus intéressantes (le nombre insuffisant des chambres en Cité-U. permet en effet une spéculation scandaleuse sur les loyers de « meublés »).

C'est encore un service « emploi » qui a déjà « dépanné » de nombreux étudiants en quête d'un « boulot » ; il ne s'agit pas pour nous de fournir aux patrons du département une main-d'œuvre bon marché, comme le font les étudiants dits « indépendants » dans le cadre du service « liaison étudiants-entreprises » du C.R.O.U.S. Et c'est là toute la différence : la Coopé n'est pas pour nous une fin « en soi » ; elle n'est qu'un palliatif aux carences de l'Etat, dont l'U.N.E.F., consciente de ses responsabilités, prend en charge la réalisation.

Il ne faudrait pas siver argument de l'existence des prestations qu'elle fournit pour se dispenser de prendre part à la lutte à laquelle l'U.N.E.F. vous appelle : exiger du Ministre de l'Éducation Nationale des mesures concrètes assurant une véritable gratuité de l'enseignement supérieur, pour que 45 % des étudiants ne soient plus obligés de travailler pour payer leurs études et faire face à tous les frais annexes (logement, nourriture, habillement, sport, distractions, etc...). Il faut exiger l'application des conclusions de la Commission Mallet : allocation d'études sur critères socio-universitaires qui se traduirait dans l'immédiat par un minimum de 600 Francs par mois pour plus de 50 % d'étudiants.

Georges BALDACCHINO,
Trésorier de l'U.G.E.N.

COOPE - UNEF

FAC DES LETTRES

HALL H. - Salle 118 - 1^{er} Etage



TOUS LES LIVRES TOUTE LA PAPETERIE

PRIX REDUITS

- BAR
- PHOTOCOPIE 0,40 F
- LOGEMENT
- TRAVAIL
- ACCUEIL SOCIAL
- POLYCOPIES
- PERMANENCES DES ELUS

LIBRAIRIES

"A LA SORBONNE"

23, rue Hôtel-des-Postes
(place Wilson

face au jardin)

Tél. : 85.77.74

SUCCURSALE

UNIVERSITAIRE

42, rue Gioffredo

Tél. : 80.06.70

TOUS LES LIVRES
POUR TOUTES LES ETUDES
MEDECINE - DROIT - LETTRES

POUR LA SANTE DE L'ETUDIANT : SAUVEGARDER LA M.N.E.F.

*« La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre, constitue un des droits fondamentaux de tout être humain. »
(Charte de l'Organisation Mondiale de la Santé).*

ROLE ET FONCTION DE LA M.N.E.F.

1. — Elle gère la S.S.E.
2. — Activités médico-sociales :
 - Education sanitaire et prophylaxie des risques (chalets en montagne);
 - Création de centres de soins (Paris, Grenoble, Lille);
 - Logements pour étudiants célibataires et mariés;
 - Uni-Club : loisirs, ski, villages de vacances, voyages, charters.
3. — Activités mutualistes :
 - Risques assurance scolaire;

- Prestations invalidité et décès;
- Indemnisation des dommages causés à autrui durant la vie universitaire.

4. — Prestations complémentaires et pratique du ticket modérateur : La M.N.E.F. remboursait le reliquat des frais engagés par l'étudiant après remboursement de la S.S. Depuis les ordonnances d'Août 67, ces remboursements complets par les mutualités ont été interdits.

OU EN EST LA M.N.E.F. ?

Depuis 1958, le gouvernement et le patronat s'attaquent à la S.S., acquis des luttes des travailleurs. Les ordonnances d'Août 1967 livrent au patronat la gestion des caisses de S.S. Seule la S.S. étudiante reste aux mains des étudiants. Or, comme elle intéresse 400 000 étudiants, les intérêts privés la lorgnaient...

UN « SCANDALE », POUR LE POUVOIR

Plus profondément le véritable danger est ailleurs.

De par son mode de gestion, la Sécurité Sociale des étudiants échappe en grande partie au contrôle du gouvernement, ce qui est proprement intolérable à la bourgeoisie. Pour essayer de reprendre ce contrôle, elle veut étouffer financièrement notre mutuelle (remarquons qu'elle a des « hommes de main à l'intérieur qui, sur ce plan, sont tout à fait capables mais encore insuffisants). C'est ainsi qu'au début de l'année le gouvernement a encouragé la création de sociétés d'assurances, de mutuelles concurrentes privées (M.E.P.), qui pratiquent un judicieux cloisonnement :

Cotisation à 35 F : pour de maigres prestations.

Cotisation à 70 F, quasiment celles assurées par le M.N.E.F.

Un rapide calcul montre que 30 F d'augmentation (40 F tarif M.N.E.F. — 70 F) permettrait d'obtenir une somme de plus de un milliard de francs lourds sur sensiblement 450 000 cotisants. Ou irait cette somme énorme ? Certainement pas au développement de la M.N.E.F. et de ses services sociaux, ou plutôt... (voir Rives-Henrys, Garantie Foncière, boîte postale Hôtel Matignon).

On comprend mieux le pourquoi des attaques du Pouvoir sur la M.N.E.F., car son attitude ne diffère pas de celle qui la pratique à l'égard de l'ensemble de la nation. Parce qu'il est le pouvoir des monopoles guidé par l'implacable loi du profit, sa vocation et sa nécessité sont de rentabiliser à tout prix. Introduction des monopoles à l'Université et dans l'immédiat rendre celle-ci rentable : ségrégation sociale accrue, limitation du nombre d'étudiants (voir le numerus clausus en Médecine) ce qui a pour conséquence que le poids financier des études est à la charge des étudiants et de leurs familles. Attaques directes contre la M.N.E.F. en introduisant des grandes compagnies d'assurances ce qui leur garantira une source de profits supplémentaires. Cette politique « économique » a bien évidemment son corollaire : toute gestion démocratique entrave sa course effrénée aux richesses, c'est-à-dire aux détournements de fonds, et lui est de ce fait insupportable. C'est tout le sens de la bataille pour sauvegarder la M.N.E.F. et défendre la santé des étudiants c'est se battre pour la M.N.E.F. C'est une raison supplémentaire de soutenir et d'adhérer à la M.N.E.F.

Les adresses utiles

- Rectorat : 14, rue Louis-de-Coppet. Tél. 86.88.06 — 86.33.32.
Service académique de la Jeunesse et des Sports : 117, rue de France.
Téléphone : 87.47.50.
A.S.S.U. : Villa Thiole, place de la Libération. Tél. 80.98.73.
Installations sportives universitaires : VALROSE. Tél. 84.86.75, 87.49.91.
Centre d'Orientation Scolaire Professionnelle : 7, rue de France. T. 87.11.22.
Faculté de Droit et Sciences Economiques : Avenue Robert-Schuman.
Téléphone : 87.12.60.
Institut d'Administration des Entreprises : 34, avenue Saint-Laurent.
Téléphone : 87.14.51.
I.U.T. : 95, chemin de Fabron. Tél. 86.13.49 — 86.18.82 — 86.17.38.
Faculté des Lettres et Sciences Humaines : 98, boulevard Carlone.
Téléphone : 86.30.30 — 86.35.00.
U.R.E.C. : 117, rue de France. Téléphone : 88.36.16.
Centre Civilisation du XX^e Siècle : 117, rue de France. Tél. 87.57.60.
I.D.E.R.I.C. : 31, rue Verdi. Téléphone : 87.60.93.
Centre d'Etudes Romanistiques : 117, rue de France. Tél. 87.57.84.
Centre d'Histoire des Idées : 117, rue de France. Tél. 87.57.83.
Centre Méditerranée Moderne et Contemporaine : 117, rue de France.
Téléphone : 87.57.41.
Centre Régional de Documentation Pédagogique : 117, rue de France.
Téléphone : 87.91.50 — 87.63.30.
Médecine préventive de l'Enseignement Supérieur : 117, rue de France.
Téléphone : 87.25.69.
Faculté des Sciences : Avenue Valrose. Tél. 84.60.29 — 87.29.15.
U.E.R. Médecine : Avenue Vallombrose. Téléphone : 80.15.44 — 80.93.74.
Observatoire : Grande Corniche Mont-Gros, boulevard de l'Observatoire.
Téléphone : 89.05.30.
Centre d'Information et de Documentation : 8, rue Emmanuel-Philibert.
Téléphone : 80.45.68.
Bibliothèque de l'Université :
Section LETTRES : 100, boulevard Carlone. Tél. 86.63.30.
Section DROIT : 117, rue de France. Tél. 97.64.50.
Section CENTRALE : 28, avenue Valrose. Tél. 84.42.49.
Section SCIENCES : 28, avenue Valrose. Tél. 84.72.76 — 88.89.09.
Bibliothèque Municipale : 33, avenue Malsusina. Tél. 80.94.86.
M.N.E.F. (Mutuelle Nationale des Etudiants de France) : 117, rue de
France. Tél. 87.32.06.
Restaurants Universitaires :
Nice-Carlone : 80, boulevard Carlone. Tél. 86.58.05 — 86.58.06.
Nice-Centre : 5, avenue R-Schuman. Tél. 87.66.08.

- Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.) :
18, avenue des Fleurs. Téléphone : 87.17.00.
O.N.I.S.E.P. : 117, rue de France. Tél. 88.08.69.
Office du Tourisme Universitaire (O.T.U.) : 18, avenue des Fleurs.
Téléphone : 87.38.94.

Résidences :

- BAIE DES ANGES : 55, Chemin de Saint-Antoine. Tél. 86.76.74.
COLLINETTES : 1 bis, avenue R-Schuman. Tél. 87.08.47.
JEAN-MEDECIN : 25, Ancien Chemin de la Lanterne. Tél. 86.25.45.
MONTEBELLO : 96, avenue Valrose. Tél. 84.13.81.
SAINT-ANTOINE : 69, chemin de Saint-Antoine. Tél. 86.37.19.
Lycée Masséna : 2, avenue Félix-Faure. Tél. 85.68.05.
Ecole Supérieure de Commerce : 18, boulevard Carabacel. Tél. 85.22.33.
Bureau d'Aide Sociale : 4, place P-Gautier. Tél. 85.63.71.
Hôpital Saint-Roch : 5, rue P-Devouly. Tél. 85.33.21.
Hôpital Pasteur : 30, avenue de la Voie-Romaine. Tél. 85.91.20.
Hôpital Laval : 57, avenue de la Californie. Tél. 86.97.40.
Pension familial : 1, boulevard Rainaldi, Nice.
Union Générale des Etudiants de Nice (U.N.E.F.) : Faculté des Lettres
et Sciences Humaines : 98, bd Carlone. B.P. 257 — 06200-Nice.

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

1972 U.N.E.F. 1973

Siège provisoire : 11, rue du Calva, Paris (2^e) — 236-63-75

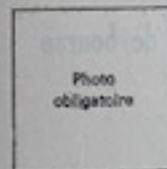
UNIVERSITE _____ U.E.R. _____

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N^o 



Le Président de l'UNEF

Le Titulaire

O. Hoyer

15 F

Envoyez ce bulletin d'adhésion à : U.G.E.N.-U.N.E.F., Faculté des Lettres,
98, boulevard Carlone, B.P. 257 - 06200 NICE

LIZEZ :

"Etudiants de France"

MENSUEL DE L'U.N.E.F.
Tous les mois : 2 F

●
EN VENTE A LA COOPERATIVE
OU AUPRES DES MILITANTS
CONNUS DE VOUS

"Etudiants de Nice"

MENSUEL DE L'U.G.E.N. - U.N.E.F

★
SOMMAIRE DE NOVEMBRE :

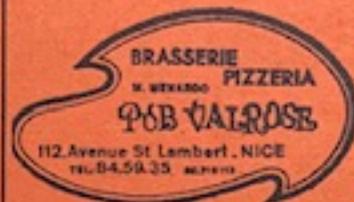
- Comment calculer votre taux de bourse
- Les conditions d'examens
- Table ronde sur la rentrée

★
A LA COOPERATIVE
OU DIFFUSION MILITANTE

NOUS VOUS RECOMMANDONS

Frites Fac
SNACK

21, boul. Carlone
NICE
Tél. 86.34.15



TOUTES
LES PARUTIONS
LITTERAIRES
ARTISTIQUES
PHILOSOPHIQUES
ET SCIENTIFIQUES

La Librairie Nouvelle

42, rue honoparte
06 - nice
téléphone 85.40.93

**TOUS AU FOYER
DES ETUDIANTS**
FAC DE SCIENCES
PARC VALROSE
BAR - JEUX

TILT 2000
56, boul. Carlone
NICE
SNACK-BAR
JEUX

U₂

les nouveautés de la rentrée

DE LA 1^{ère} U.V.
À LA THÈSE D'UNIVERSITÉ
L'ÉTUDIANT AVISÉ
A UN **U**
COMME LIVRE DE CHEVET

S. Dreyfus

**LA THÈSE ET LE MÉMOIRE DE
DOCTORAT EN DROIT**

G. Brière de l'Isle,
P. Cogniot

PROCEDURE PENALE

Tome 1. Les juridictions et les actions
Tome 2. Police, instructions, jugements

J. Carbonnier

SOCIOLOGIE JURIDIQUE

R.M. Solow

**THEORIE DE LA CROISSANCE
ECONOMIQUE**

F.G. Alexander,
S.T. Selesnick

HISTOIRE DE LA PSYCHIATRIE

C. Bruneteau,
J.M. Lucciani

**NOUVEAU GUIDE DE LA VERSION
ANGLAISE**

C. Saillard,
Ch. Marçilly,
A. Labertit, E. Cros

**INTRODUCTION A L'ETUDE CRITIQUE -
TEXTES ESPAGNOLS**

W.V.O. Quine

LOGIQUE ELEMENTAIRE

C. Viol

LEXIQUE D'ANTIQUITES GRECOUES

A. Pelletier

LEXIQUE D'ANTIQUITES ROMAINES

Ch. M. de La Roncière,
Ph. Contamine,
R. Delort, R. Rouche

**L'EUROPE AU MOYEN AGE -
DOCUMENTS EXPLIQUES**

Tome 1. 395-888 ; Tome 2. Fin IXe - Fin XIIIe S.
Tome 3. Fin XIIIe - Fin XVe S.

*Demandez
les catalogues
à votre libraire*

armand colin